

Qui va payer ?

Dès le début de la pandémie du Covid19 des mesures de soutien économique sont apparues nécessaires et ont été prises, notamment sous la forme d'un dispositif élargi de chômage partiel et d'un ensemble d'aides aux entreprises et particuliers. Le caractère exceptionnel de la crise provoquée par l'arrêt de l'activité dans de nombreux secteurs et le ralentissement général de l'économie ont conduit à des mesures dont l'ampleur n'aurait jamais été imaginée. En sus de la baisse des rentrées fiscales, notamment de TVA, l'Etat a dû assouplir les calendriers de paiement des impôts et des charges sociales et accorder diverses facilités.

L'urgence et le caractère un peu irréel de la situation¹ et de cette panoplie d'aides ont fait que la question du mode de financement de ces mesures, des aides et relances à venir n'a pas été abordée². A l'approche de la fin du confinement et du recul de la pandémie, avec les réflexions sur ce qu'on a appelé "le monde d'après", la question du financement est venue à l'esprit de tout le monde.

La revalorisation engagée de certaines rémunérations, la rénovation et le rééquipement de notre système sanitaire, la batterie d'aides diverses annoncée (prêts, subventions ...) vont nécessiter un apport de ressources extrêmement important sur les modalités duquel de nombreux économistes ont commencé à se pencher.

Au jour de la rédaction de cet article, de nombreuses pistes ont été évoquées, par les uns et par les autres, sans tabou. On lira, à la fin de cet article, l'analyse rude d'un économiste de la BNP.

¹ sous la violence du choc économique et social l'opinion publique, un peu groggy, a perdu la mesure de la difficulté, l'unité de compte des budgets évoqués étant le milliard

² une expression est revenue régulièrement dans les propos d'Emmanuel Macron, chaque fois qu'il s'est projeté dans l'avenir : "quoi qu'il en coûte". Tout le monde n'a pas compris que cela voulait dire "quoi qu'il vous en coûte".

Les pistes évoquées (qui ne sont pas alternatives mais pourraient se cumuler) sont les suivantes :

1 - LA FISCALITE (bien que Gérard Darmanin ait déclaré ne pas vouloir augmenter les impôts pour "ne pas démoraliser les français")

Un impôt de solidarité nationale

Institué par l'ordonnance du 15 août 1945, un impôt exceptionnel dit de solidarité nationale comportait d'une part un prélèvement sur les patrimoines existant à la date du 4 juin 1945 et d'autre part une contribution sur les enrichissements réalisés entre le 1^{er} janvier 1940 et le 4 juin 1945. Il était présenté comme un moyen de justice fiscale suite aux profits de marché noir et sur les biens juifs. A situation exceptionnelle mesure exceptionnelle : l'idée d'un impôt de ce type est évoquée par certains.

Le rétablissement de l'ISF (impôt sur la fortune) est tout naturellement évoqué.

C'est en 2017 qu' Emmanuel Macron a supprimé l'ISF qui taxait l'immobilier comme le capital mobilier pour le remplacer par l'IFI (impôt sur l'immobilier) qui ne taxe que les biens immobiliers. On connaît le prétexte économique avancé par les promoteurs de cette réforme : ne plus faire peur aux investisseurs susceptibles d'investir dans l'industrie française. La plainte de la fuite des français les plus "aisés" a souvent été prise en défaut (démentie par certains des intéressés eux-mêmes ou par les études sérieuses de divers organismes affranchis de toute idéologie). C'est une réforme qui a été critiquée (on a parlé de "faute politique "jusque dans les rangs de la majorité) pour son résultat : exonérer d'un prélèvement les titulaires d'un capital important en valeurs mobilières (caractéristique des plus grandes fortunes qui ne sont pas

immobilières)³. Cf. sur ce point un article de ce blog : "l'impôt juste est-il une utopie ?" <http://etudesl.cluster024.hosting.ovh.net/wp-content/uploads/2020/05/Un-impo%CC%82t-juste-est-il-une-utopie.pdf>

Compte tenu de la perte de recettes pour l'Etat qu'a représenté cette réforme (plus de 2 milliards, 4 milliards⁴ si on y joint l'allègement de la fiscalité⁵ des revenus de valeurs mobilières) on comprend que le retour de l'ISF soit évoqué dans cette période de recherche de ressources auprès des plus aisés.

Un rééchelonnement du barème de l'impôt sur le revenu est une autre piste.

Comme exposé dans l'article rappelé ci-dessus ("un impôt juste..") les tranches de l'actuel barème de l'impôt sur le revenu commencent trop bas et la progressivité s'arrête trop vite. L'article 13 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 dispose que la "contribution commune" (l'impôt) "doit être répartie entre tous les citoyens en raison de leurs facultés". Avec l'actuel barème on réclame au titulaire d'un SMIC 475 euros d'impôt sur le revenu, alors que la progressivité du taux cesse d'augmenter avec 157.805 euros de revenus (le taux ne dépassant plus 45 % même si l'intéressé a 20 fois ce revenu). On voit bien que ce barème pose un problème de justice sociale en même temps que d'efficacité économique. La "contribution commune" que constitue l'impôt sur le revenu n'est plus "répartie en fonction des "facultés" comme le proclamait la déclaration de 1789.

Une réforme de l'impôt sur le revenu devrait donc rééchelonner les tranches du barème pour alléger l'impôt des plus modestes, rendre plus lente la progression des tranches intermédiaires et aller plus haut que l'actuelle tranche haute. On y gagnerait de la justice et de l'efficacité économique.

L'orientation de l'épargne accumulée pendant le confinement.

55 milliards ont été épargnés pendant le confinement. Comme il est nécessaire de relancer la consommation on pourrait réfléchir à "orienter" le retour de l'épargne sur le marché et les outils qui viennent à l'esprit

³ cf. ce que disait un ancien ministre des finances : "l'ISF taxe les millionnaires mais pas les milliardaires"

⁴ la moitié du budget annuel du ministère de la Justice

⁵ ce "en raison" veut dire "à raison", soit "en proportion"

sont ceux des mesures d'incitation fiscale (dépenses énergétiques, achats de véhicules électriques ...). Eric Woerth a suggéré la création d'un livret C sur le modèle du livret A. On ne voit pas bien ce que ce nouveau livret ajouterait à ceux existant, si ce n'est la lettre C (pour Coronavirus) !

Un prélevement d'autorité sur une part de cette épargne.

L'idée de taxer les encours d'assurance vie d'un certain niveau a également été évoquée.

Taxer les multinationales

Lucas Chancel, économiste, co-directeur du Laboratoire sur les Inégalités Mondiales à l'Ecole d'économie de Paris et chercheur associé à l'IDDRI ⁶, (coauteur d'un rapport sur les inégalités en Europe) a évoqué la mise en place d'un impôt (qui pourrait être au taux fixe de 30 %) sur les multinationales mais calculé non sur leurs déclarations de profits mais sur le chiffre d'affaires réalisé dans chaque pays.

On se souvient aussi du principe de la taxation de l'économie numérique évoqué par le couple franco allemand.

Et la taxation des transferts entre les comptes bancaires

Certains économistes suggèrent une "microtaxe" (moins de 0,5 %) qui s'appliquerait aux transferts entre comptes bancaires. Cette taxe concernerait plus d'opérations que la taxe Tobin. Ces économistes proposent parallèlement une baisse de TVA ou de CSG pour ne pas alourdir la fiscalité des ménages.

2 - LES PISTES MONETAIRES

La "monnaie hélicoptère"

Cette idée (bien connue des économistes, longtemps considérée comme irréaliste et combattue par les libéraux) est née en 1969. L'image est du monétariste bien connu Milton Friedman selon lequel " Imprimer des billets et les jeter depuis un hélicoptère dans les rues pour inciter les ménages à dépenser " devait pouvoir faire repartir l'activité économique

⁶ Institut du développement durable et des relations internationales

(Milton Friedman "the optimum quantity of money"). L'idée revient dans certains esprits dans la situation tout à fait exceptionnelle que nous connaissons.

La "distribution" de monnaie (les économistes disent "création") fait déjà partie des attributions des banques centrales et de la BCE qui les coordonne et agit en ajustant les taux auxquels elle leur prête, taux qui se répercutent dans ceux auxquels les banques nationales prêtent ainsi que sur le volume de leurs prêts. La "monnaie hélicoptère" va plus loin et plus vite et procède par distribution directe d'argent frais à tout le monde et pas seulement à ceux qui ont un accès facile aux banques. Un dispositif de ce type supposerait d'être sûr que ces liquidités n'aillent pas grossir les bas de laine de l'épargne.

Le revenu universel

Il consiste à distribuer à chacun un revenu indépendant de ses ressources et de ses activités. L'assemblée de Corse a voté son expérimentation.

C'était une des propositions du candidat Benoit Hamon aux présidentielles de 2017. Il serait de 100 à 1200 euros. Rien à voir avec le "revenu universel d'activité" annoncé par Emmanuel Macron en 2018 qui ne recouvre que le regroupement de diverses prestations sociales (RSA..) sous condition de ressources et avec obligation de s'inscrire à un parcours d'insertion. Cette forme n'a plus de lien avec la philosophie monétariste de la proposition de Benoît Hamon.

3 - REDUIRE ENCORE LE TEMPS DE TRAVAIL

Alors qu'il est question aujourd'hui, dans certains propos, de travailler plus pour sortir l'économie de l'ornière, l'idée de franchir un nouveau pas dans le sens de la réduction de la durée de travail est quelquefois évoquée, pour un meilleur partage du travail et la lutte contre le chômage.

4 - L'ANNULATION DES DETTES

C'est un sujet délicat dans la mesure où les créanciers ne sont pas uniquement des grands institutionnels ou grandes entreprises capables d'amortir la perte de leurs créances. Le grand public détient parfois lui même ce type de créances, parfois sans le savoir (par le biais des assurances vie investies en titres d'Etat). Il a été souligné par certains

économistes qu'en annulant une partie de la dette publique de l'Etat français, on rognait les économies de 39 % des ménages français.

5 - LE RECOURS A L'EMPRUNT

On peut envisager soit d'augmenter la dette de l'Etat, soit de lancer un grand emprunt national . Selon un sondage récent l'augmentation de la dette de l'Etat recueille 53% d'intention positive mais n'empporte évidemment pas l'adhésion des plus jeunes (45% seulement) qui devront la payer plus longtemps.

Le grand emprunt national recueille 74% de réponses positives selon le même sondage. Il restera à savoir à quelles conditions les français seraient prêt à souscrire (taux, durée) et ce qu'ils attendraient en retour.

Pour Raymond Soubie (une personnalité reconnue du milieu économique et social, ancien conseiller social de Nicolas Sarkozy) "il y a deux sujets. Le premier et le plus important, c'est qu'il faut que les Etats puissent continuer à emprunter, parce que rien ne serait plus grave qu'une crise des dettes souveraines, c'est-à-dire que des Etats soient obligés d'émettre des emprunts et qu'à un moment donné, il n'y ait plus personne pour y souscrire, et il faudra les rembourser. Donc ceci pèsera, comme tous les emprunts, sur les générations futures, parce que ce sont souvent des emprunts à long terme. Le deuxième sujet c'est, comme le ministre de l'économie le dit, qu'il faudra rétablir les finances publiques. Donc il faudra rembourser ces emprunts et l'Etat sera quand même conduit à avoir une politique budgétaire assez stricte. Et tout cela à un moment où beaucoup de besoins se manifesteront et où le gouvernement devra faire face à une grande pression sociale".

□ □
□

Dans un article paru récemment, (revue Atlantico.fr) Mathieu Macherie, économiste chez BNP, répondait à la question "qui va payer" par les propos suivants :

"A mon avis, si on sollicite l'histoire et l'analyse économique : les plus faibles, les moins mobiles et les plus ignorants.

"

Il développe son analyse (un peu rude...) dans le texte suivant reproduit ici in extenso, extrait de la revue Atlantico.fr dans laquelle il publie son analyse.

"

Pour les premiers (CDD, intérimaires, AVS et autres statuts précaires, etc.), c'est une évidence, et il suffit de se souvenir de 2008. Dans notre société de castes, de diplômés-rentes et de réseaux, et où la dévaluation n'est pas une option car la BCE veille sur l'euro cher, les faibles représentent le seul volet de flexibilité du système face aux chocs, que ces chocs soient symétriques ou asymétriques, d'offre ou de demande, domestiques ou exogènes. Ils payeront, en fait ils ont déjà commencé

Ensuite, les moins mobiles. Ils font une bonne base taxable, bien fixe dans le stand de tir de Bercy. S'ils sont vieux, ils sont riches, mais en partie immunisés, car ils votent, et « votent bien », comme on dit. S'ils ont de l'immobilier, il ne serait pas illégitime de les faire payer un peu, car ils se sont beaucoup enrichis en dormant depuis l'introduction de l'euro, mais ce n'est qu'une opinion personnelle. Nos dirigeants seront plutôt tentés de faire les poches de l'assurance-vie, ce qui n'est pas une bonne idée, et surtout de balancer le gros du fardeau tantôt vers la masse inerte des travailleurs (« on » a créé 50 milliards de trou de la sécu en 7 semaines, les charges ne vont pas baisser ; d'autant qu'ils n'ont pas beaucoup râlé l'hiver dernier face à la spoliation de leurs retraites), tantôt vers leurs enfants. Business as usual.

Enfin, les ignorants. Le genre qui mise sur l'or, le Bitcoin et Virgin Galactic. Eux vont payer le prix fort : nombreux et désarmés, ils ne se rendent même pas compte. Le risque de se faire détrousser varie en fonction inverse de la connaissance ; pour ne prendre que quelques exemples, si vous croyez que l'introduction d'un impôt sur les vaches conduira à faire payer les vaches, ou si vous pensez comme un juriste que l'impôt sur les sociétés est payé in fine par les « sociétés », ou si vous approuvez le principe d'une taxation sur des produits chinois au motif implicite qu'elle sera payée par des chinois, alors vous êtes... concernés par ce paragraphe, vous êtes le « cœur de cible ». Qui sont les plus pathétiquement ignorants dans notre pays ? Les ménages, qui vivent dans les paradis artificiels de l'illusion nominale, ils n'ont pas la moindre idée de ce qui se prépare, ils anticipent de l'inflation comme des moutons, et connaîtront le même destin, la tonte .

"